

Directeur de publication : Dominique FIALON
Commission communication : Béatrice HILAIRE, Dominique
RIEU, Laurie PASTRE, Guy LEMOINE

Le mot du maire



Chères Levadoises, chers Levadois,

Je tiens à remercier tous les habitants qui se sont déplacés dans le cadre des réunions de quartier.

Vous avez fait l'effort de venir et vous avez fait part de vos observations, de ce qui ne va pas dans votre quartier, de ce qu'il faudrait améliorer. Ces réunions ont été propices à l'échange et à l'écoute. Elles permettent de mettre l'accent où il doit être mis, sur vos préoccupations. Force est de constater que la question de la traversée du village avec l'ensemble des désagréments entraînés par la RN102 est centrale, aussi centrale que l'est cette route au cœur de Lalevade d'Ardèche. Nous reviendrons sur ces réunions de quartier dans ce bulletin municipal.

Ce premier semestre a aussi été celui du vote du budget prévisionnel de la commune. Il confirme les choix que nous faisons pour améliorer le cadre de vie et il consacre l'importance que nous accordons aux projets pour notre collectivité :

- Pumptrack (Travaux programmés jusqu'au 30 juin 2022),
- Rénovation énergétique de l'Ecole publique,
- Etude relative aux aménagements nécessaires sur la RN102.

Ces projets ont pour vocation d'améliorer le cadre de vie. Nous en avons bien besoin. Les enjeux sont nombreux : la satisfaction des habitants et l'attractivité de notre commune. Je citerai en premier lieu les enjeux liés à la désertification médicale. A ce titre, j'en profite pour saluer l'installation de Hortense CHEIREZY BARRET et Charles KUDER, tous deux chirurgiens-dentistes.

Ces projets d'investissements ont aussi pour vocation d'améliorer le patrimoine communal, de limiter l'impact de l'inflation des prix de l'énergie et nous inscrire dans une démarche respectueuse de l'environnement. Tel est l'objectif poursuivi par la rénovation thermique de l'école publique Jules Ferry.

Je vous invite à travers ces quelques pages à revenir sur les derniers mois écoulés, à prendre connaissance des projets municipaux. Vous découvrirez enfin le calendrier des manifestations programmées pour la saison estivale.

Bonne lecture !

Dominique FIALON

Sommaire

- 1- Vie municipale
- 2- Les Chantiers en cours
- 3- Focus réunion de quartier
- 4- Vie associative – nos aînés
- 5- Brèves/actualités
- 6- Etat civil
- 7- Agenda des manifestations
- 8- Numéros utiles

1. Vie municipale

Les délibérations du conseil municipal

Conseil Municipal du 16 décembre 2021

Approbation du dernier Compte rendu du Conseil en date du 21 octobre 2021.

Création poste permanent adjoint administratif à temps non complet

Approbation de la création d'un poste permanent d'adjoint administratif, échelle C1 de rémunération, à temps non complet 20 heures hebdomadaires à compter du 1er janvier 2022.

Accroissement d'activité

Approbation du recrutement de vacataires pour effectuer des missions ponctuelles pour des durées à définir en fonction des besoins. Ces vacations étant rémunérées sur la base d'un taux horaire brut à définir ou sur la base d'un forfait brut journalier ou demi-journée.

Aménagement du temps de travail

Faisant suite à la saisine de la Préfecture de l'Ardèche concernant l'organisation du temps de travail, conformément à la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, qui fixe la durée annuelle du temps de travail pour un emploi à temps complet à 1607 heures.

Le CM confirme que cette règle des 1607 heures est déjà applicable au sein de la Mairie de Lalevade d'Ardèche et décide de la maintenir.

Adhésion à l'APIAR

Adhésion de la commune au service de médecine préventive de l'APIAR pour le personnel communal à compter du 1er janvier 2022.

Convention dispositif « Petits déjeuners »

Pouvoir est donné au Maire pour la signature d'une convention entre la commune de Lalevade d'Ardèche et l'Académie de Grenoble pour la mise en œuvre du dispositif « Petits déjeuners » à l'école primaire.



Budget 2021 – Décision modificative N° 2

Approbation de la décision modificative budgétaire N°2 :

Section d'Investissement – Dépenses
Article 2041582 : Subventions d'équipement versées bâtiments et invst. + 200,00 €
Article 21538 : Immobilisations corporelles autres réseaux - 200.00 €

Chèques cadeaux aux employés

Décision d'octroi d'un chèque cadeau de 100 € au personnel titulaire et contractuel à l'occasion des fêtes de fin d'année, durant toute la mandature.

Subvention aux Forestiers sapeurs

Décision d'attribution d'une subvention de 50 € aux forestiers sapeurs de Lalevade d'Ardèche.

Acquisition foncière

Décision d'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée A 2931 soit une superficie de 1000 m² sise au lieu-dit « le Blanchon » propriété de la SAFER, indique que cette cession se fera par acte administratif au prix de 500 €, et désigne Madame Dominique RIEU, Première Adjointe, pour signer les documents relatifs à cette cession.

Convention avec le SEBA

Pouvoir est donné au Maire pour signer une convention avec le SEBA de mise à niveau d'affleurants lors des travaux d'amélioration de la voirie.

Division parcellaire

Afin d'identifier clairement le terrain sur lequel est construit le bâtiment de la Poste, approbation de la division parcellaire qui permettra l'attribution d'une numérotation et le passage de cette parcelle du domaine public au domaine privé de la commune.

Dématérialisation des actes d'urbanismes

Le CM prend note qu'à compter du 1er janvier 2022, les dossiers d'urbanisme pourront être présentés sous forme dématérialisée et que le service de la DDT accompagnera la commune pour le traitement des dossiers.

QUESTIONS DIVERSES

- Proposition d'acquisition de 500 cartes postales anciennes d'exposition de la commune à 1€ l'unité,
- Feux d'artifices : Proposition d'organisation une année à Prades et l'année suivante à Lalevade,
- Devis pour le remplacement de la cloche de l'église et du remplacement du tintement des heures de l'église à l'étude,



- Repas des aînés annulé, mise en place de colis ou bons d'achat

- Goûters distribués aux enfants des écoles sous le sapin.

Conseil Municipal du 24 Février 2022

Approbation du compte-rendu du Conseil en date du 16 Décembre 2021

Indemnisation des stagiaires

Approbation de l'attribution d'une gratification allant de 0 € à 25 € par jour pour les stagiaires non rémunérés (hors collégiens et lycéens) effectuant un stage d'une durée minimum de 4 semaines.

Mise en place du Compte Epargne Temps (CET)

Délibération reportée au prochain CM, le comité technique auprès du centre de gestion n'ayant pas pu se réunir pour examiner notre dossier faute de quorum.

Ouverture de crédits en investissement avant le vote du budget 2022

Afin de permettre d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2021 (au plus tard le 15 Avril), autorisation est donnée au maire de régler ces dépenses dans la limite de 25 % des dépenses prévues en investissement au BP 2021, soit un total de 114.153,10€ au chapitre 21.

Demande de subvention – création site internet de la commune

Dans le cadre du plan de relance, la commune a obtenu une participation financière du Préfet de la Région pour le projet de création d'un site internet de la commune. Ce projet et le plan de financement sont adoptés à l'unanimité.

Demande de subvention – Rénovation énergétique de l'école primaire

Approbation du projet de rénovation énergétique de l'école primaire dont le montant s'élève à la somme de 149 806.80 € HT, et autorisation au Maire de solliciter l'aide financière de l'Etat au titre de la DERT/DSIL, ainsi qu'auprès des organismes suivants : Région, Département, ADEME, etc...

Droit de place pour occupation du domaine public par un restaurant

Approbation du montant de la redevance d'occupation du domaine public communal pour un usage commercial et de le porter à 5 € le m² (il était de 4 € le m² auparavant).

Résiliation UNCCAS

Accord pour la résiliation de l'adhésion de la commune à l'UNCCAS (union nationale des centres communaux d'action sociale).

9° Régularisations foncières de la voirie communale

Accord pour les régularisations foncières, notamment de la rue des Ecoles, du chemin du Perdu et d'autres parcelles concernées par des actes administratifs (ces régularisations concernent des travaux déjà réalisés) et pouvoir à Madame RIEU Dominique, adjointe, pour signer les actes de cession.

Les frais afférents aux documents d'arpentage et à l'enregistrement des actes sont à la charge de la commune.

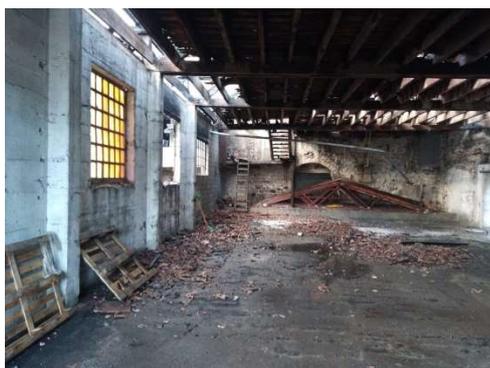
Transfert de la rue de la Mairie dans le domaine public

Une partie de la rue de la Mairie est dans le domaine privé de la commune. Autorisation est donnée à M. le Maire de régulariser cette situation en intégrant cette portion de voirie dans le domaine public de la commune et à signer tous les documents y afférents.

Acquisition parcelles EYRAUD-NEYRAND par actes administratifs

Accord pour modifier la délibération du 5 Juillet 2021 afin de remplacer la procédure par actes administratifs (au lieu d'actes notariés).

QUESTIONS ET INFOS DIVERSES



- Suite à l'incendie de l'entrepôt communal le 29 Janvier, une enquête de gendarmerie est en cours. Une contre-expertise pour les assurances aura lieu le 14 Mars.



- Bureau de poste : le maintien des horaires d'ouverture actuels (33h00 hebdomadaires) est assuré jusqu'en 2024-2025. Le toit du bâtiment abritant le bureau de poste va être rénové. Ces travaux seront financés par le rappel des charges non réclamées à la poste depuis 5 ans (fuel et TOM) d'un montant de 12000 €.
- Vol au local des services techniques nuit du 21 au 22 Février. Vol de matériel électroportatif pour environ 3000 €. Une plainte a été déposée.
- Pumptrack : début des travaux prévu le 2 Mai et fin autour du 10 Juin. L'équipement sera végétalisé en Septembre.
- Visite de M. le Sous-Préfet et de M. le Député : le 26 Février pour la sécurisation de la RN 102.
- Les élus de Lalevade ont rencontré les élus de Prades le au sujet de différents points : entrée sud de la commune ; festivités pouvant être organisées en commun ; chemin des pompiers ; route du Touzet
- Malle aux canards : compte-rendu des animations faites avec la bibliothèque départementale : accueil à la bibliothèque des écoles maternelles de la commune, la crèche et des enfants avec leurs parents.
- Bibliothèque : elle change de statut et va devenir municipale. Il faudra envisager un agrandissement des locaux. Lorsqu'elle sera conventionnée avec la bibliothèque de prêt, le stock sera renouvelé tous les 6

mois. Un appel aux bénévoles est lancé afin d'augmenter les horaires d'ouverture et en faire un lieu de rencontre et de convivialité. La mairie de Lalevade décide de ne pas faire payer l'inscription.



- Cantine scolaire : une consultation va être lancée auprès de 3 prestataires.
- Vu le départ en retraite de 2 médecins de la commune fin Mars. M. le Maire indique qu'il faut essayer de travailler avec le cabinet médical de Meyras (dossiers partagés des patients) et que le Département envisage de recruter 100 médecins sur 7 ans, mais c'est l'Etat au travers de l'ARS qui pilote la formation des médecins.
- PLUI : pour l'OAP (orientation d'aménagement et de programmation) de la Gare, une demande de révision a été demandée à la DDT par Mme HILAIRE et M. COURT, qui n'a pas abouti, malgré un avis favorable de la commission d'enquête.

Conseil Municipal du 14 Avril 2022

Monsieur le Maire présente Madame SANZ Hélène, qui va remplacer Madame PLANCHER Bernadette dans les fonctions de secrétaire générale de la mairie.

Approbation du compte de gestion 2021

Approbation du compte de gestion 2021 dressé par la trésorerie, qui retrace toutes les écritures comptables de l'année écoulée.

Vote du Compte Administratif 2021 et affectation des résultats

Présentation par D. RIEU, adjointe aux finances du résultat des opérations comptables de l'année 2021 et de l'affectation des résultats :

Section de fonctionnement :

- Dépenses : 806 650,73 €
- Recettes : 1 246 654,20 €
- Excédent : 440 003,47 €

Section d'investissement :

- Dépenses : 422 998,20 €
- Recettes : 458 023,28 €
- Excédent : 35 025,08 €

Le Maire ne prend pas part au vote.

Approbation du compte administratif et décision d'affectation

- En investissement de la somme de 200 000 €
- En fonctionnement la somme de 240 003,47 €

Vote des taux des taxes locales

Vote du taux de la taxe foncière (propriétés bâties) : de 34,47 % à 35,15 %

Vote du taux de la taxe foncière (foncier non bâti) de 81,89 % à 83,32. %

Montant de la participation pour les fournitures scolaires de l'école publique

Il est fixé un montant forfaitaire de 75 € par élève pour les fournitures scolaires. Le nombre d'élèves à prendre en compte est le nombre d'élèves présents à la rentrée de septembre.

Convention pour éveil musical pour les écoles de la commune

Autorisation est donnée au maire à signer la convention Ardèche musique et danse pour que les enfants des écoles publique et privée bénéficient de cours d'éducation musicale.

Cela représente une somme de 4380,00 € pour 6 classes, somme inscrite au budget 2022.

Demande de subvention exceptionnelle Adapei

Approbation pour une subvention exceptionnelle de 300 € dans le cadre du projet de festival musical inter-établissements médico sociaux (intitulé musique et handicap, 7ème édition), dont le budget prévisionnel est de 44.272 €.

Attribution des subventions aux associations

ASSOCIATIONS	ANNEE 2021	BP 2022
ADAPEI	100,00 €	100,00 €
AMICALE SAPEURS POMPIERS	605,00 €	605,00 €
AMICALE DONNEURS SANG BENEVOLES AUBENAS	50,00 €	50,00 €
AMICALE LAIQUE	230,00 €	230,00 €
ANCIENS COMBATTANTS	180,00 €	200,00 €
APEL SAINT JOSEPH	180,00 €	200,00 €
ASSOCIATION LES USAGERS HOPITAL AUBENAS	50,00 €	50,00 €
BEALIERE DE FABRIAS	130,00 €	180,00 €
BEALIERE DES PRADES	130,00 €	180,00 €
BEALIERE DE VALENTE	130,00 €	180,00 €
BIBLIOTHEQUE	150,00 €	- €
CERCLE DES ANCIENS	180,00 €	- €
COMITE DES FETES	180,00 €	- €
COOPERATIVE ECOLES PUBLIQUES*	1 230,00 €	1 120,00 €
DEAMBULL	600,00 €	- €
FEDE ŒUVRES LAIQUES	50,00 €	50,00 €
GYM VOLONTAIRE	180,00 €	200,00 €
KARATE DE LALEVADE	180,00 €	200,00 €
LES RESTOS DU CŒUR	50,00 €	50,00 €
LES VAGABONDS	190,00 €	190,00 €
LOISIRS ET CULTURE	180,00 €	180,00 €
LS DANCE COMPAGNY	180,00 €	180,00 €
PETANQUE SANS SOUCIS	180,00 €	180,00 €
PREVENTION ROUTIERE	160,00 €	160,00 €
SCRABLE	180,00 €	- €
SOCIETE DE CHASSE	130,00 €	180,00 €
SOCIETE LES BOULES LEVADOISES	180,00 €	180,00 €
UNION SPORTIVE LALEVADE	2 000,00 €	2 000,00 €
UNRPA	446,00 €	446,00 €
UNRPA INFORMATIQUE	180,00 €	- €
OCCE COOPERATIVE SCOLAIRE (sortie PNR)	- €	- €
SAPEURS FORESTIERS	- €	50,00 €
LES REMUE MENINGES	- €	300,00 €
Sous-Total	8 591,00 €	7 641,00 €
Subventions exceptionnelles	2 409,00 €	3 359,00 €
dont SAJ		300,00 €
dont Sapeurs forestiers		50,00 €
TOTAL	11 000,00 €	11 000,00 €

*20 €/élève

Approbation du montant des subventions aux associations pour l'année 2022. Ces attributions peuvent être complétées en cours d'année pour les associations qui organisent des animations. Certaines subventions sont augmentées notamment aux associations n'ayant aucun local exclusif.

La somme globale de 11.000 € est proposée.

Vote du budget primitif 2022

Vote du budget qui s'équilibre à

- 1 250 420,47 € en fonctionnement,
- 800 892,00 € en investissement.

Mise en place du compte épargne temps

Suite à la demande de la mise en place du compte épargne temps de la part du personnel communal, et à la réunion du groupe de travail

pour le personnel communal afin d'en fixer les conditions, le comité technique auprès du centre de gestion a été saisi et notre projet y a reçu un avis favorable ;

Servitude de passage propriété Intermarché

Dans le cadre du prolongement de la voie partagée, approbation d'une servitude de passage sur les parcelles A 2643 (77 m²) et A 2646 (79 m²) appartenant à la SCI la Clape et A 2903 (34 m²) appartenant à la SCI les Issoux.

La régularisation sera faite par acte administratif et il convient d'autoriser la 1ère adjointe à signer ce document.

Convention d'intervention foncière SAFER

Cette convention permet une intervention de la SAFER concernant le foncier (la SAFER ouvre prioritairement à la protection des espaces agricoles, naturels et forestiers).

Approbation de la convention foncière avec la SAFER et autorisation est donnée au maire de la signer, ainsi que

tous les documents y afférents.

Parcours course d'orientation – Balisage aire de loisirs de la Clape

La communauté de communes, représentée par M. BARKATS, et la fédération française de course d'orientation, représentée par son directeur, M. PARDOEN, proposent d'installer un parcours d'orientation, agréé par cette fédération.

Ce parcours permettra aux écoles du secteur de participer à cette activité. L'impact visuel sera réduit (pièces bois avec un numéro).

Une extension sur les chemins de randonnée, les Terrisses, le Blanchon, le stade est prévu.

Appartement de la gare

Cet appartement s'est libéré au 1er Avril. Des travaux d'isolation et une légère réfection sont

indispensables pour le remettre à la location.

Suite à la crise Ukrainienne, proposition est faite d'accueillir une famille en provenance de ce pays, si possible avec des enfants, pour une action de solidarité envers un peuple meurtri par la guerre, cette solidarité étant une valeur fondamentale de notre république.

Approbation à l'unanimité.



QUESTIONS ET INFOS DIVERSES

- L'Agence nationale de cohésion des territoires nous accorde son aide pour l'étude de l'aménagement de la RN 102, qui donnera une vision neutre des projets réalisables et acceptée par les services de l'Etat.
- Cantine scolaire de l'école publique : suite à l'incendie du restaurant fournissant les repas, ceux-ci sont fournis cette semaine par un traiteur local. D'autre part, une consultation avait été lancée auprès de différents prestataires pour la rentrée de septembre 2022.
- Etablissement de soins de suite et de Réadaptation « la Condamine » à Thueyts, le maire a reçu le comité de défense. Il est proposé d'adopter une motion afin de demander le maintien des emplois ainsi que le service proposé à la population, et que la promesse de l'ARS concernant la création d'un hôpital de proximité lié au pôle d'Aubenas soit tenue.

Recrutement – Personnel communal

Le recrutement d'un surveillant de baignade est en cours pour la période estivale. Il sera logé dans l'appartement de la gare

Remplacement du poste de secrétaire général.

Bienvenue à Hélène SANZ en qualité de secrétaire de mairie. Elle remplace Bernadette PLANCHER au 1^{er} juin 2022.

Ecole publique Jules Ferry

Inscription des enfants rentrée scolaire 2022-2023

Pré-inscription obligatoire en mairie. Pièces à fournir : livret de famille, pièce d'identité et justificatif de domicile. Mme Grattepanche, directrice de l'Ecole Publique, recevra les familles mardi 10 juin au matin. Rendez-vous préalable au 04 .75.38.01.80

Assainissement de l'air (Epidémie Covid19)

L'école publique a été doté de capteurs de CO2

- Vert ok
- ◆ Orange il faut aérer
- ✗ Rouge il faut sortir



Conséquence de l'Incendie aux Vieux Arceaux

La municipalité remercie vivement l'Origan, traiteur, qui a pris le relais du restaurant « Aux Vieux Arceaux » suite au sinistre survenu dans ses locaux.

C'est dans l'urgence que la municipalité a fait le choix de la société Plein Sud, seul prestataire qui a répondu à la consultation avec un repas comprenant 5 éléments, entrée, plat, fromage et dessert (+pain). Celle-ci assure à présent la confection des repas pour la cantine.

Incendie du hangar municipal et vol avec infraction dans les locaux des services techniques

La municipalité regrette deux évènements survenus sur notre territoire ce début d'année 2022 :

Premièrement, l'incendie survenu dans la nuit du vendredi 28 janvier au samedi 29 janvier 2022 au hangar communal se situant au tout début de la rue des Ecoles – coté place de la Paix. Les dégâts sont importants : hangar, véhicules, maison d'habitation à proximité. Les sinistrés ont pu être relogés. Les expertises ont eu lieu, la commune reste en attente du rapport.



Deuxièmement, l'infraction et le vol dans les locaux des services techniques (nuit du lundi 21 février au mardi 22 février 2022). Le montant dérobé a été évalué à 3000€. Un dépôt de plainte a été effectué.

Du côté de la communauté des communes

Adoption du Plan Local Intercommunal d'Urbanisme par la Communauté des Communes Ardèche Sources et Volcans

Lors de sa séance du 31 mars 2022, le conseil communautaire a approuvé à l'unanimité le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Le PLUi remplace les documents d'urbanisme communaux et devient le document de référence pour instruire les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables...) restant de la compétence des communes.

Il est possible de consulter l'ensemble des documents qui ont participé à l'élaboration de ce plan local d'urbanisme sur le site Internet

<https://www.asv-cdc.fr>

Création du poste de conseiller numérique

La communauté des communes a procédé au recrutement d'un conseiller numérique dont les objectifs sont :

- Accompagner tous les publics aux usages d'un numérique responsable,
- A votre tour, de bénéficier d'un accompagnement permettant de se rapprocher de l'autonomie numérique

Il est possible de consulter son planning d'intervention sur le site de la communauté des communes.

Des conférences sur des thèmes aussi variés que « comment protéger nos enfants ? », « les fakes », « connaître les usages de nos ados », « l'identité numérique » sont proposées.

Arrivée voie douce

C'est dans le cadre de la programmation des travaux « Voie douce » qu'il a été procédé au goudronnage de la route donnant accès au Parc de la Clape.



La fin du chantier (ensemble des aménagements) est programmée pour début juin.

Chemin de Prinsard



2. Chantiers en cours

Programme de réfection de la voirie 2021-2022

Route du Blanchon



Réfection des fossés

Ce programme voirie s'accompagne de l'entretien des fossés.



Enfouissement des lignes

« Lignes électriques Les Terrisses »

Le Syndicat Départemental de l'Énergie (SDE) a entrepris l'enfouissement des lignes sur le réseau électrique menant au hameau les Terrisses. Ces travaux d'enfouissement sont réalisés dans le cadre d'un renforcement du réseau pour lequel il est constaté une faiblesse de l'installation.

La municipalité a profité de ce chantier pour aménager le chemin permettant d'accéder aux Terrisses (enlèvement des arbres, nettoyage). L'accès pour les randonneurs en sera facilité.



Rue du Stade

Le choix a été fait d'enfourer les lignes entre l'angle de la rue du Touzet et la rue du stade dans le cadre du chantier « vestiaires » porté par la Communauté des Communes.

Suite à des questions posées par les riverains, un technicien de la société EUCLYD en charge du dossier de réalisation a pu répondre à l'ensemble des personnes lors d'une réunion sur le terrain le jeudi 10 mars 2022. Damien Chanéac a assuré la coordination de cette réunion.

Travaux divers

Bambouseraie

Les services techniques ont procédé à l'entretien de la bambouseraie proche de la mairie.



Place combale

Les services techniques ont procédé à un aménagement facilitant l'accès pour les piétons.



Dalle école publique Jules Ferry – rénovation énergétique

Les services techniques ont procédé à la réalisation d'une dalle dans le bâtiment situé entre l'école primaire et l'école maternelle.

Outre un embellissement de ce local et une meilleure fonctionnalité, cette dalle permet la consolidation du bâti existant. Elle accueillera la nouvelle chaufferie.



Réfection local pour accueil des vélos

Le local proche du pumtrack a été remis au propre par les services techniques. Il accueillera à partir du premier juin l'entreprise de location de

vélos « ebike location » dont le gérant est Monsieur Frédéric Lemoine.



Reprise de la signalisation au sol par les services techniques.



3. Focus sur les réunions de quartier

Les Hameaux

La première réunion de quartier s'était tenue en 2020, elle avait réuni les habitants des Hameaux. Les thèmes suivants avaient été abordés :

- L'impact des ondes (présence de nombreuses antennes),
- Le ramassage des ordures ménagères et les contraintes que représentent les points de collecte collectifs + demande d'un point de collecte de cartonnettes au cimetière,
- Le goudronnage des routes dans les Hameaux,
- Les risques que fait courir le stationnement anarchique, les jours de match, pour le passage des véhicules des pompiers,
- Les déchetteries sauvages,
- L'entretien des chemins de randonnées,
- La sécurité incendie.

Certaines réponses ont été apportées depuis avec le goudronnage de la route du Blanchon, l'élargissement du chemin des Terrisses. Un diagnostic onde a été demandé.

Premier semestre 2022 : quatre nouvelles réunions de quartier

Les réunions débutent par une courte présentation des réalisations et des projets municipaux. La parole est ensuite laissée aux habitants.



LALEVADE D'ARDECHE - REUNION DE QUARTIERS

Du 26 mars au 21 mai 2022

• INVITATION
DES
HABITANTS

POURQUOI
VENIR ?

ETRE INFORME
DE L'ACTION
MUNICIPALE

FAIRE PART DE
SON AVIS

- AMENAGEMENT RN 102
- PLUI
- VOIE DOUCE
- CITOYENNETE
- CHEMINS DE RANDONNEES

• ACCUEIL AUTOUR
D'UN CAFE A 10H15

	Réunion de Quartier De 10H30 à 12 H00	salle
LE PERDU Samedi 26 mars	Arrivée nord de Lalevade jusqu'à l'embranchement du Chemin du Planas : Route du Puy, Chemin du Perdu, Rue du Planas, Chemin de Prinsard	SALLE POLYVALENTE
LES MARRONIERS Samedi 2 avril	Chemin des Prades, Allée des Marronniers, Impasse du Maset, Chemin de la Plage	SALLE DU RELAIS THEMATIQUE
ECOLES – EGLISE – POSTE – GARE - STADE Samedi 16 avril	En amont de la Place de la Paix, Rue des Ecoles, Rue de l'Eglise, Rue de la Mairie, Rue du 14 juillet, Rue Maurice Bonnaure, Rue de la Cane, Chemin des Mines, Rue du Stade, Rue du Touzet, Rue des Tanins	SALLE POLYVALENTE
RN 102 Samedi 21 mai	Route Nationale 102 : de la Place de la Paix à l'entrée sud de Lalevade ; Avenue de la Gare, Avenue Centrale	SALLE POLYVALENTE

Samedi 26 mars 2022 – Le Perdu

Samedi 2 avril 2022 – Les Marronniers



Samedi 16 avril – Rue des Ecoles - La Gare

Samedi 21 mai – Route Nationale 102



Les questions évoquées

Remarques des habitants	Réponses des élus
Le Perdu – samedi 26 mars - 20 habitants environ venant de la Route du Puy, du chemin du Perdu, de la rue du Planas, du chemin de Prinsard	
Entrée Nord de Lalevade par la RN102 – comment réduire la dangerosité liée à la vitesse excessive ?	Actions déjà réalisées : pose de feux à éclats, peinture routière. La commune a planifié le lancement d'études pour les entrées sud et nord de la commune. Il est en projet d'installer un radar pédagogique
RN 102 : des passages à piétons mal placés, manque d'un abribus	Ces remarques seront intégrées dans l'étude ANCT* sur la RN102.
Trottoirs inefficaces ou inexistant	Relève du budget communal - à planifier dans le cadre d'un plan global d'aménagement
Accès sur la RN à partir des voies secondaires mal sécurisés et manquant de visibilité	Chemin du perdu / RN102 : L'angle de la scierie a été fléché dans le cadre du PLUI pour agrandir cet accès
Manque de parking	Impossibilité d'intervenir dans le domaine privé. Cela doit passer par l'acquisition par la commune de certains terrains. Les élus restent attentifs à toute mutation de terrains.

PLUI et zonage : non prises en comptes des observations des citoyens lors de l'enquête publique	Révision possible dans 2 ans
Voie douce et revêtement choisi	Dossier porté par la Communauté des Communes. Chaque option a ses avantages et ses inconvénients
Voie douce et afflux de fréquentation	Installation d'un rond-point à la jonction allée des Marronniers-chemin des Prades Tracé au sol pour les piétons et les vélos Limitation de vitesse (zone 20)
Implantation de mobil homme en zone inondable au camping des Issoux ?	Le camping fait désormais l'objet d'une gestion privé. Le gestionnaire est tenu de respecter les règles de sécurité et fait l'objet de contrôle par les autorités compétentes.
Camping des Issoux – bruit	Les élus rencontreront les gestionnaires. Durant l'été 2021, un cadre avait été posé pour l'organisation des soirées.
Plages horaires des éclairages publics	Peu de moyen d'action de la commune sur un réseau géré par le syndicat départemental des énergies. Est-ce lié aux modifications entre horaire d'hiver et d'été ?
Ramassage des ordures ménagères et différence de traitement entre pour certains des conteneurs individuels et pour d'autres des conteneurs collectifs	Gestion par la Communauté des Communes Ardèche Sources et Volcans : les remarques seront remontées à la CDC
Vitesse excessive dans les rues du quartier	L'arrivée de la voie douce fixera un nouveau cadre règlementaire (limitation vitesse et signalisation au sol + panneaux)
Inondations des habitations récurrentes sur certains secteurs	Beaucoup de constructions récentes Une partie du PLUI est consacrée aux zones inondables et des études devront être menées. Importance des béalières dans la gestion des eaux pluviales (un état des lieux de ce patrimoine communal a été confié à une classe de BTS du lycée agricole d'Aubenas).

<p>A quand la fibre ?</p>	<p>Le local technique destiné au portage des fuseaux de la fibre optique a été construit par le Syndicat Mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN) chargé du dossier. La fibre passe déjà dans le secteur mais seules les entreprises peuvent se raccorder (prix élevé à ce jour). Pour les particuliers, la date de 2025 est avancée.</p>
<p>Enfouissement du réseau électrique communal ?</p>	<p>Cela se fait par tranche. Le coût est très élevé.</p>
<p>Vitesse excessive de la circulation Rue du Touzet – non-respect du sens de circulation Rue du Touzet</p>	<p>Les modifications intervenant sur la RN102 sont de la compétence de l'Etat.</p>
<p>Importance et vitesse excessive de la circulation sur la rue des Ecoles – danger de cette circulation avec la proximité de l'Ecole privé</p> <p>Ralentisseurs qui ne jouent pas leur rôle – bruit importants pour les riverains</p> <p>Remise en cause de la circulation à double sens. Un sens unique est-il possible ?</p>	<p>La commune de Lalevade a été retenue par les services de la préfecture pour une étude globale, préalable à une programmation des travaux par tranche, par l'Agence Nationale sur la Cohésion des Territoires (ANCT).</p> <p>Une subvention de 29000€ nous a été attribuée dans ce cadre pour les études :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entrées Nord - Entrée Sud - Sens de la circulation sur la rue des Ecoles.
<p>Stationnement Place de la Paix - Il manque des places. Il n'est pas adapté.</p>	<p>Les élus souhaiteraient créer un nouveau parking dans cette zone. Des réflexions sont en cours : zone du hangar municipal ?</p>
<p style="color: green;">Route Nationale 102 – trente habitants - Route Nationale 102, de la Place de la Paix à l'entrée sud de Lalevade, Avenue de la Gare - Avenue Centrale</p>	
<p>Dangerosité de la RN102 : Circulation, doublements intempestifs, passages piétons, vitesse, accidents, difficultés à traverser, absences de trottoirs, nuisances sonores</p> <p>Non-respect du sens unique devant Intermarché</p>	<p>Radars pédagogiques à l'étude + demande de contrôles de gendarmerie</p> <p>Déviations impossibles</p> <p>La commune de Lalevade a été retenue par les services de la préfecture pour une étude globale, préalable à une programmation des travaux par tranche, par l'Agence Nationale sur la Cohésion des Territoires (ANCT).</p> <p>Une subvention de 29000€ nous a été attribuée dans ce cadre pour les études :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entrées Nord - Entrée Sud - Sens de la circulation sur la rue des Ecoles.

Une borne électrique ?	Besoin non évalué à ce jour – technique évoluant très rapidement et rendant le matériel rapidement obsolète pour un coût élevé
Enfouissement des lignes	L'enfouissement est programmé de l'entrée sud jusqu'à après la station-service. Deux conventions doivent encore être signées par les riverains. Cet enfouissement est un préalable à la réfection des trottoirs.
Incivilités (bruits de mobylettes, chiens qui aboient) et délinquance (alcoolisation sur les places publiques)	La gendarmerie exerce une vigilance sur notre commune. On peut regretter l'impact limité. Les personnes en question ont été appelées à respecter le voisinage.
Accessibilité et transports en commun	Un projet de voiture partagée est en cours de réflexion entre plusieurs villages du secteur. Il y a quelques années, l'adhésion au Réseau Tout en Bus avait été envisagé mais non suivi d'effet en raison de l'impact financier qu'il générerait pour les entreprises. Aujourd'hui, la municipalité et la communauté des Communes veut mieux cerner les besoins. Une enquête sur l'usage des transports en commun est d'ailleurs diffusée dans le cadre de ce bulletin. Merci de votre participation !
Inquiétudes suite aux départs des médecins	Inquiétudes légitimes mais pour lesquelles la municipalité a peu de moyens d'actions. Par contre, l'équipe municipale travaille à l'attractivité de notre commune par les aménagements qu'elle met en place (Aménagements Parc la Clape, pumtrack, école rénovée...)
Inquiétudes sur la forte urbanisation contenue dans le plan local d'urbanisme intercommunal + risques d'inondations	Le PLUI pourra être révisé dans 2 ans. En l'absence de vote, les contraintes imposées par la loi en terme d'urbanisation étaient plus importantes encore.

*ANCT : Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires

Ce compte rendu ne tient pas compte de la richesse de tous les débats et de tous les échanges. Par contre, il permet d'acter des difficultés remontées par les habitants et constitue une feuille de route pour la municipalité en place.

Réunion des commerçants – mercredi 25 mai 2022 – salle du Conseil municipal



Les commerçants Levadois ont été invités pour une rencontre en Mairie de Lalevade mercredi 24 mai à 20h. La réunion s'est tenue en présence de Dominique Fialon et ses adjoints.

14 commerçants ont répondu présents (5 excusés) sur les 22 invitations.

Après une brève présentation de l'action communale, la réunion a porté sur les attentes et la prise en compte des remarques des commerçants.

Les thèmes suivants ont fait l'objet d'échanges :

-Le parking en bordure des commerces le long de la nationale : proposition est faite de créer des zones arrêt minute, avec une signalisation spécifique de couleur bleu et également de mieux signaler les parkings ;

-L'embellissement du village avec un projet de partenariat où la commune plante les fleurs et une personne s'engage à les arroser ;

-L'amélioration des décorations de Noël (la commune vient d'acquérir 10 nouvelles guirlandes lumineuses recyclées pour un montant de 2400€) . Pour Noël, il est proposé que la commune fournisse des sapins et que les commerçants les décoorent devant leurs magasins ;

-Demande d'ajout de petites poubelles supplémentaires dans les rues du village en discussion ;

-Difficulté de la collecte ;

-Problème récurrent de la circulation sur la nationale et sens de la circulation dans notre village, avec notamment le sens interdit allée de Vals que de nombreux automobilistes ne respectent pas.

Il est rappelé que la commune a été retenue par les services de la préfecture pour une étude globale, préalable à une programmation des travaux par tranche, par l'Agence Nationale sur la Cohésion des Territoires (ANCT).

La question des transports en commun et d'un service des cars à destination d'Aubenas est en cours d'étude ([questionnaire dans le présent bulletin municipal](#)).

Suite aux problèmes de bruit et de petite délinquance, la vidéo-surveillance a été demandée.

Pour le moment la commune n'a pas les moyens de l'installer. La gendarmerie a présenté un rapport à ce sujet.

La séance a été levée à 23h après un débat riche, dans une ambiance studieuse avec une assemblée motivée.

Les points noirs de la 102 : Visite officielle du 25 février 2022.

La question de la circulation sur la rue des Ecoles et sur la RN102 est ressortie de manière très forte dans le cadre de ces réunions. Elle avait fait l'objet d'une réunion le 25 février 2022 lors d'une visite officielle relative aux points noirs de la RN102.

Assistaient à cette réunion :

- Mr le Député, Fabrice BRUN,
- Mr le Sous-préfet, Mr Patrick LEVERINO,
- Mme la directrice de la DREAL
- Mr le Directeur Régional de la DIR massif central et des élus de la commune.



Lors de cette réunion, la DIR s'est engagée à mener une campagne de relevé de vitesse, ainsi qu'un historique de l'accidentologie sur Lalevade. Il a été précisé à la commune les différentes étapes à suivre :

-Choix d'un bureau d'études indépendant chiffrant la réalisation d'équipements sécurisant la traversée de Lalevade,

-Dès l'étude finalisée, prise de rendez-vous avec les différents services de l'état pour concrétiser les projets (financement et calendrier des travaux)

Dans la continuité de cette réunion, la commune de Lalevade a été retenue par les services de la préfecture pour une étude globale, préalable à une programmation des travaux par tranche, par l'Agence Nationale sur la Cohésion des Territoires (ANCT).

Il est précisé qu'une subvention de 29000€ a été attribuée dans ce cadre pour les études :

- Entrées Nord
- Entrée Sud
- Sens de la circulation sur la rue des Ecoles.

4. Vie associative – agendas des manifestations

Réunion des associations du 6 mai 2022

La réunion des associations du vendredi 6 mai a permis de réunir la grande majorité des associations Levadoises. Elles ont répondu présentes à l'invitation de la mairie. Cette assemblée permet de faire le point sur les manifestations programmées par les associations sur la période estivale et la fin de l'année.

Que les associations représentées soit remerciés de leur participation et de leur implication au service de tous les habitants.

Des nouvelles du club Remue-Méninges : la gastronomie à l'honneur (par Jacqueline HILAIRE)

Le club Remue-Méninges, nouvelle association levadoise, regroupe depuis le mois de juillet 2021, des joueurs du club de scrabble et des joueurs de belote du Cercle des Anciens. Ces deux associations avaient pour habitude de se réunir une fois dans l'année autour d'un repas. Donc mardi 17 mai, pour renouer avec la tradition après la crise sanitaire, les Remue-Méninges se sont retrouvés au restaurant « Le Retour aux Sources » à Meyras. Un moment convivial, fort apprécié par tous les convives qui ont plébiscité le menu du chef. Mais l'intérêt pour le scrabble ou la belote n'étant jamais très loin, l'après-midi s'est poursuivi pour la plupart des participants, salle municipale de la gare, autour des tables...de jeux, bien sûr !



Bonne humeur et détente bien présentes lors du repas annuel des membres du club Remue-Méninges.



Championnat de France Para-athlétisme adapté : une participation remarquée du service Accueil « les Babelous » (Extrait de la page Facebook)



Agendas des manifestations

Samedi 9 juillet à 12H	Concours de Pétanque les sans Soucis	Place du jardin public
Vendredi 15 juillet	Paëlla Bal « Lily Cry » Feux d'artifice Buvette tenue par les pompiers	Parc la Clape
Samedi 16 juillet	Challenge Francis TESTUD - Pétanque les sans soucis	Place du jardin public
Mercredi 20 juillet	Concours de Pétanque les sans Soucis	Place du jardin public
Vendredi 22 juillet	Vendredi Levadois – animation musicale Les Pates au Gaz	La Clape

	Buvette tenue par l'APEL	
Dimanche 24 juillet	Repas adhérents de l'UNRPA	La Clape
Jeudi 4 aout	Randonnée gourmande au départ de Lalevade	Salle relais thématique (Point départ et d'arrivée)
Vendredi 12 août	Vendredi Levadois – Spectacle de Sonia CADAT Buvette tenue par le football	La Clape
Mercredi 17 août	Cinéma sous les Etoiles	La Clape
Vendredi 19 août	Vendredi Levadois – DJ	La Clape
Samedi 27 aout	Concours Pétanque Les Pompiers	Place du jardin public
Samedi 10 septembre	Concours de Pétanque - FOOTBALL	Place du jardin public
Dimanche 18 septembre	Vide Grenier – LES VAGABONDS	Place de la Gare – Rue des Tanins
Samedi 24 septembre	Concours de Pétanque - Pétanque les Sans Soucis	Parc du Jardin Public
Samedi 22 octobre et dimanche 23 octobre	Parc d'assistance	Parc du Jardin Public
Samedi 22 octobre	Soirée JEUNE - ASV	Salle polyvalente

Jeudi 10 novembre	Concours de belote – FOOTBALL	Salle polyvalente
Samedi 26 novembre	Repas de fin d'année – UNRPA	Salle polyvalente
Samedi 3 et dimanche 4 décembre	Marché de Noël - Les VAGABONDS	Salle polyvalente
Dimanche 10 décembre	Repas des aînés - municipalité	Salle polyvalente
Samedi 17 décembre	Arbre de Noël des Pompiers	Salle Polyvalente



Chantal Bugnazet, au centre sur la photo et Stéphanie et Sébastien Godard

Le Festival du Jour de la Dame sera programmé sur 2 mois entre le 15 septembre et le 15 octobre.

5. Les brèves - actualités

Changement de propriétaire à La boulangerie-pâtisserie « Au Pain d'Antan »

Depuis Mardi 15 février, Stéphanie et Sébastien Godard sont les nouveaux artisans boulangers-pâtisseries, propriétaires à présent du fond de commerce « Au Pain d'Antan » suite au départ de Chantal Bugnazet, qui avait repris cette affaire en septembre 1994.

Sébastien Godard a obtenu son CAP/BEP de boulanger-pâtissier en 1997. Stéphanie, son épouse s'occupe de la vente.

Remise en service des cloches de l'Eglise

Depuis la première semaine d'avril, les habitants de la commune ont le plaisir d'entendre le tintement des cloches de l'Eglise de 8H à 20H. Pour une remise en service à la volée, des travaux plus conséquents seront à entreprendre.



Nichoirs à oiseaux

Mairie Lalevade d'Ardèche
21 avril, 12:36 · 🌐

👉 Le hangar petite vitesse dit aussi quai Reynaud abrite plusieurs espèces d'oiseaux : rouge queues, moineaux domestiques, martinets noirs et martinets à ventre blanc.

Ces espèces autrefois communes perdent année après année des effectifs pour de multiples raisons et pour ces quatre dernières à cause souvent de la rénovation de l'habitat.

Les nichoirs sont en place pour la saison de reproduction.

Du foin fin a été déposé à l'intérieur pour faciliter la fabrication du nid.

L'État de Lalevade a construit ce nichoir en bois sur les conseils d'Albin Dumas.

Cette action nous permettra de stabiliser la population de ces oiseaux voir de la développer



Un hommage tout particulier à
Mr COUTAUD qui a fêté ses 105
ans cette année !



Relevés hydrométrie 2021 par Bernard PIC

Janvier	87.0 mn
Février	66.0 mn
Mars	7.5 mn
Avril	54.0 mn
Mai	171.0 mn
Juin	125.0 mn
Juillet	60.0 mn
Août	33.0 mn
Septembre	112.0 mn
Octobre	389.0 mn
Novembre	73.0 mn
Décembre	32.0 mn
Total	1209.5 mn
2020	1196,0 mn
2019	1083.5 mn
2018	1691,0 mn
2017	945.0 mn

Depuis 2010, l'année 2014 a été l'année la plus pluvieuse avec 2365 mn dont 751 en novembre.

6. Etat civil (du 10 décembre 2021 au 16 mai 2022)

NAISSANCES COMMUNE

SECK DA COSTA Mame Cheikh le 03 Avril 2022

NAISSANCES HORS COMMUNE

MONTHIOUX Axel le 10/01/2022

ORFILA PICKHOUT Armin le 14/03/2022

MARIAGE

HASSIN-BOUKAL Khaled et VIOLETTA Mathilde le 14/02/2022

DECES COMMUNE

BOURGER Claude Albert Paul le 13/12/2021

CHAMPANHET Lydie, Marie, marguerite le 18/12/2021

VALETTE Suzanne Georgette Louise veuve OLLIER le 22/01/2022

DUPLAND Léopold, Louis, Pierre le 25/01/2022

BODRERO Jean-Claude Alfred le 29/03/2022

LABBE Geneviève Marie Louise Germaine le 15/04/2022

7. Nous contacter – numéros utiles

Ramassage des encombrants : Inscription auprès de la Communauté des Communes en appelant au 04 75 89 01 48 qui vous rappellera pour vous communiquer la date de la tournée.

Coordonnées mairie Lalevade d'Ardèche	
Tel : 04 75 38 00 51	
mairielalevade@wanadoo.fr	
Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie	
Lundi et mercredi	8H30 - 12H00
Mardi et Jeudi	13H30 - 17H00
Vendredi	8H30 - 14H00
Blog communal « Les Echos des Béalières » : diffusion de l'ensemble des comptes rendus des conseils	http://lalevade.les-echos-des-bealieres.over-blog.com/archive/2020-08/
Page Facebook	Mairie Lalevade d'Ardèche
Panneau Pocket	Appli Apple et Android sur votre téléphone.

Page Facebook mairie de Lalevade : <https://www.facebook.com/Mairie-Lalevade-dArdèche-110183387373800>



Le Blog de la mairie : <http://lalevade.les-echos-des-bealieres.over-blog.com/>





De quels transports collectifs avez-vous besoin ?

La municipalité de Lalevade souhaite renforcer l'offre de transport vers Aubenas et le réseau de transport régional. Votre réponse à ce questionnaire aidera à définir cette offre de transport.

Retour souhaité avant le 8 juillet dans la boîte aux lettres de la mairie.

Ce questionnaire est également en ligne : se référer à la page Facebook de la mairie

1) Quel usager êtes-vous :

- Professionnel en activité Touriste Scolaire Retraité
 Autre catégorie (par exemple « de passage »)

2) Votre âge :

- Moins de 18 ans De 19 à 25 ans De 26 à 55 ans De 56 à 75 ans Plus de 75 ans

3) Votre mode de déplacement actuel :

- Automobile individuelle Covoiturage Moto, vélomoteur Vélo, vélo électrique, trottinette
 Autre mode à préciser :

4) Vos déplacements à Aubenas concernent (choix multiple) :

- Des loisirs Raisons familiales Raisons professionnelles Votre approvisionnement
 Des soins médicaux autres raisons à préciser :

5) A quelle fréquence vous déplacez-vous actuellement :

- quotidiennement ou presque de une à deux fois par semaine
 Trois à quatre fois par semaine épisodiquement

6) Vos jours de déplacement habituels :

- lundi mardi mercredi jeudi vendredi samedi dimanche
 jour aléatoire



7) Si une ligne est créée, le tarif pourrait s'établir à 3€ par trajet, 18€ le carnet de 10, 46€ l'abonnement mensuel et 360€ annuel. Réduction de 50% pour les moins de 26 ans et faibles revenus. Ce tarif modique par rapport au budget automobile est-il susceptible de vous motiver à utiliser la nouvelle ligne ? (Le coût au km d'une auto d'un modèle courant varie de 0,5 à 1,5 €)

Oui Non

Si votre réponse est non, pouvez-vous préciser :

8) Si une ligne était organisée, vous souhaiteriez être pris en charge ou déposé au retour :

Route du Puy au Nord de la commune Avenue centrale Avenue de la Gare au Sud de la commune

9) Vous souhaiteriez vous rendre ou revenir de :

Aubenas gare routière Aubenas centre-ville Centre hospitalier d'Aubenas
 Autre quartier à préciser :

10) Votre motivation à utiliser les transports en commun :

Préservation de l'environnement Moindre coût que l'automobile
 Pas de permis auto Pas d'automobile
 Manque d'équipements routiers permettant l'usage du vélo Usage du vélo difficile

11) Si une ligne régulière est créée, quelle pourrait-être votre fréquence d'utilisation :

1 à 2 fois par semaine 3 à 4 fois par semaine Presque tous les jours
 épisodiquement

12) Quel serait vos horaires que vous souhaiteriez :

Matin, à préciser (heure d'arrivée à Aubenas) :
 Soir, à préciser (heure de départ d'Aubenas) :

Vos remarques et commentaires :

.....